



Phytosite

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Mettre en œuvre de façon autonome, le guide de diagnostic proposé
- Utiliser de façon autonome la plateforme Web Phytosite®
- Expliquer les mesures réglementaires concernant directement les applicateurs dans le domaine des produits phytosanitaires
- Détecter les non-conformités sur l'entreprise audité
- Hiérarchiser les risques détectés sur l'entreprise afin de définir des priorités d'action
- Identifier des solutions concrètes à mettre en œuvre pour limiter ces risques.

PUBLIC

Conseillers, agronomes, spécialistes environnement, conseillers phytosanitaires, animateurs de captages, animateurs agricoles, techniciens, chargés de missions, experts, auditeurs ...

F O R M A T I O N

Diagnostic au siège des entreprises appliquant des produits phytosanitaires

Tant pour l'environnement et la qualité de l'eau que pour la santé des opérateurs, maîtriser les risques lors de l'utilisation et de la manipulation des produits phytosanitaires est une priorité. L'outil informatique Phytosite®, mis à disposition dans le cadre de la formation, permet de situer l'entreprise par rapport à la réglementation, d'identifier les points d'amélioration et de bâtir un projet d'aménagement adapté.



CONTENU

PHASE 1 - Appropriation de la démarche de diagnostic (2 jours consécutifs) j1 + j2 = 14 h (en présentiel)

- À partir du circuit d'un produit phytosanitaire sur l'entreprise et pour chaque étape : point complet sur la réglementation existante et présentation des préconisations adaptées.
- Mise en œuvre de Phytosite® sur une entreprise support.
- Présentation de l'application Phytosite® et saisie du diagnostic.
- Travail sur le compte-rendu du diagnostic et élaboration du projet d'amélioration : réalisation de plans, commentaires, synthèse.

PHASE 2 - Entraînement en autonomie (tutorat) 2 mois

- À l'issue des deux jours de formation, le participant bénéficie d'un accès au site internet dédié pour l'aide et la réalisation d'un diagnostic.
- Dans les deux mois qui suivent la phase d'appropriation, chaque participant étudie un cas concret auprès d'une entreprise, communique le rapport de diagnostic au tuteur pour validation.

PHASE 3 - Synthèse et confirmation (1 jour) J3 = 7h (à distance)

- Relecture individuelle ou en groupe du premier diagnostic (réalisé en phase 2 : entraînement en autonomie).
- Synthèse des diagnostics réalisés en autonomie, partage d'expériences, retour sur les difficultés rencontrées et compléments de formation sur les points faibles.





Phytosite

EN PRATIQUE

DURÉE :

3 jours (2 jours en présentiel puis 1 jour à distance)

DATES :

24 et 25 novembre 2022
(J1 + J2) J3 : date fixée avec le groupe des stagiaires en fin de J2

PRIX : 1590 € net de taxes

- Formation 3 jours
- Tutorat
- Abonnement d'un an à l'outil en ligne
- Déjeuner compris

CONTACT :

Élodie Roger
Tél : 02 23 48 27 93
E-mail : elodie-roger@cro dip.fr

F O R M A T I O N

Diagnostic au siège des entreprises appliquant des produits phytosanitaires

MÉTHODE ET MOYENS

DOCUMENTS REMIS

- Le support de formation, des documents et des brochures techniques
- Le guide de l'entretien pour le diagnostic en entreprise et un exemple de compte-rendu de diagnostic.
- Des outils d'aide à la personnalisation du compte-rendu : exemple de plans, photos, listes d'équipements...

L'OUTIL PHYTSITE® EN LIGNE

Un site internet est mis à la disposition des participants, avec un mot de passe et un accès contrôlé. Cet outil permet d'automatiser une grande partie de la rédaction du compte-rendu de diagnostic et contient toutes les informations techniques nécessaires, ainsi qu'une photothèque. Les participants, ayant assisté à l'ensemble du stage et remis aux formateurs leur diagnostic réalisé en autonomie sous une forme approuvée par le formateur, reçoivent une qualification à la réalisation de diagnostics Phytosite® délivrée par le Crodip ainsi qu'un accès d'un an à l'outil en ligne. À la fin de la formation, les participants ont acquis une autonomie opérationnelle complète et sont capables de proposer un service performant auprès de leurs adhérents.

MOYENS D'ÉVALUATION

Questions-réponses, exercices d'application, enquête individuelle de satisfaction.

PRÉS-REQUIS

Formation s'adressant à toute personne diplômée de l'enseignement agricole ou justifiant d'une expérience liée à la thématique d'au moins 1 an dans sa fonction.

